

# MONUMENTS DE TARN-ET-GARONNE



CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE  
Société Française d'Archéologie

CONGRÈS  
ARCHÉOLOGIQUE  
DE  
FRANCE

170<sup>e</sup> session  
2012

TARN-ET-GARONNE

Société Française d'Archéologie  
Paris  
2014

*Comité des publications*

**Marie-Paule ARNAULD**

Conservateur général du patrimoine honoraire

**Françoise BOUDON**

Ingénieur de recherches honoraire, CNRS

**Isabelle CHAVE**

Conservateur en chef du patrimoine, Archives nationales

**Alexandre COJANNOT**

Conservateur du patrimoine, Archives diplomatiques

**Thomas COOMANS**

Professeur, University of Leuven (KU Leuven)

**Nicolas FAUCHERRE**

Professeur, université d'Aix-Marseille

**Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP**

Général de corps d'armée (Armée de terre), docteur en Histoire de l'art et archéologie

**Étienne HAMON**

Professeur, université de Picardie-Jules Verne

**François HEBER-SUFFRIN**

Maître de conférences honoraire, université de Nanterre Paris ouest-La Défense

**Dominique HERVIER**

Conservateur général du patrimoine honoraire

**Bertrand JESTAZ**

Directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études

**Claudine LAUTIER**

Chercheur honoraire, CNRS

**Emmanuel LURIN**

Maître de conférences, université de Paris IV-Sorbonne

**Jean MESQUI**

Ingénieur général des Ponts et Chaussées, docteur en Histoire de l'art et archéologie

**Jacques MOULIN**

Architecte en chef des Monuments historiques

**Philippe PLAGNIEUX**

Professeur, université de Besançon

**Éliane VERGNOLLE**

Professeur honoraire, université de Besançon

*Directeur des publications*

**Marie-Paule ARNAULD**

*Rédacteur en chef*

**Éliane VERGNOLLE**

*Suivi éditorial*

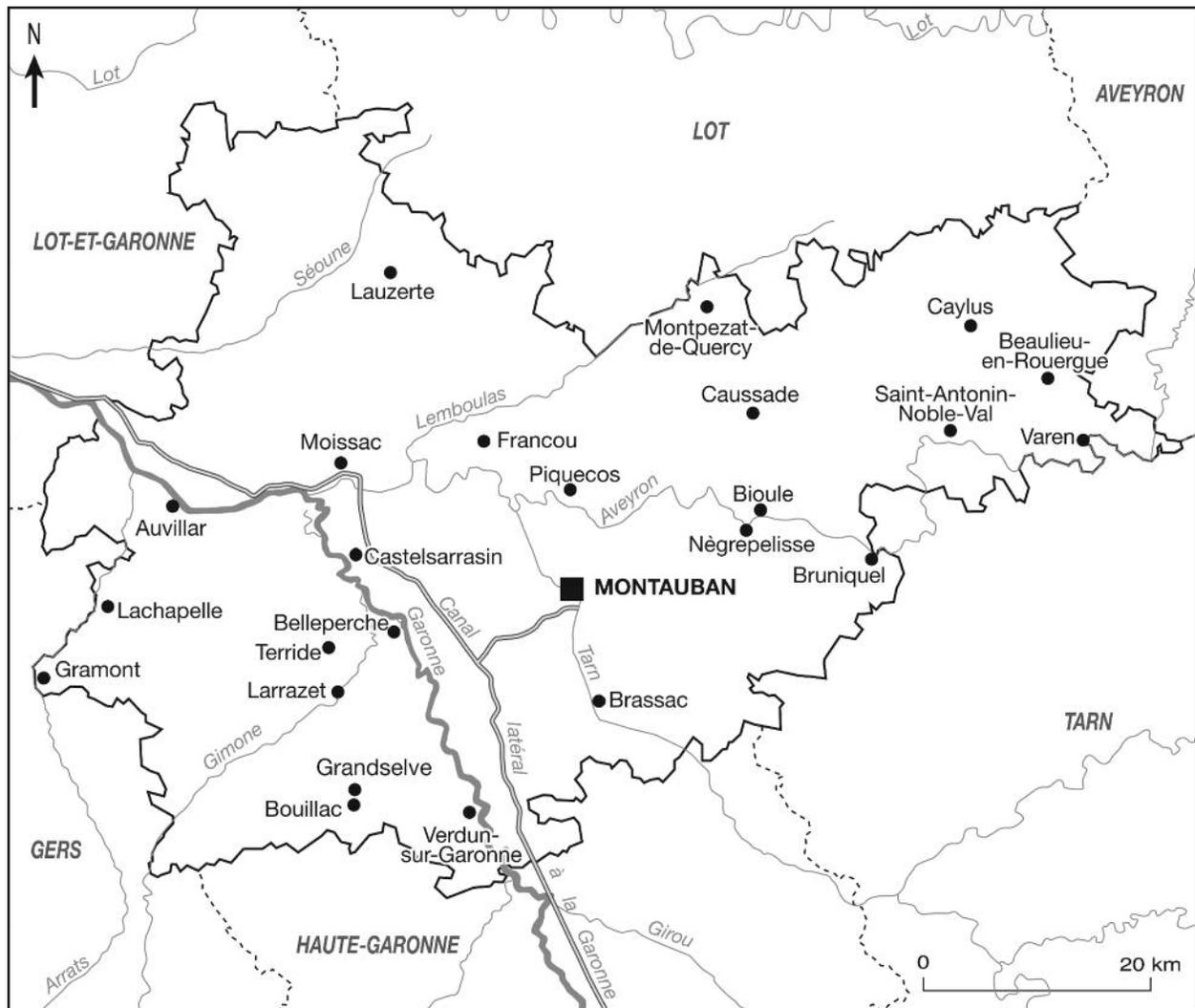
**Christine FLON-GRANVEAUD**

*Secrétaire de rédaction*

**Nathalie LEBLOND-DECOUX**

*Infographie et P.A.O.*

**David LÉBOULANGER**



Carte des sites publiés (P. Brunello).

© Société Française d'Archéologie

*Siège social* : Cité de l'Architecture et du Patrimoine, 1, place du Trocadéro et du 11 Novembre, 75116 Paris.

*Bureaux* : 5, rue Quinault, 75015 Paris ; tél. : 01 42 73 08 07 ; mail : [sfa.sfa@wanadoo.fr](mailto:sfa.sfa@wanadoo.fr)

Publication annuelle, tome 170, 2012

ISBN : 978-2-901837-53-4

Diffusion : Éditions A. & J. Picard, 82, rue Bonaparte, 75006 Paris  
Tél. librairie : 01 43 26 96 73 - Fax : 01 43 26 42 64  
[achats@librairie-picard.com](mailto:achats@librairie-picard.com)  
[www.librairie-picard.com](http://www.librairie-picard.com)

## SOMMAIRE

---

	PAGES
<b>La Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne</b>	
Georges PASSERAT.....	11
<b>Histoire et art de Tarn-et-Garonne</b>	
Jean-Claude FAU.....	13
<b>Les retables baroques de Tarn-et-Garonne</b>	
Emmanuel MOUREAU.....	19
<b>Auvillar, église Saint-Pierre</b>	
Diane JOY.....	27
<b>Auvillar, place et halle</b>	
Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP.....	37
<b>Beaulieu-en-Rouergue (commune de Ginals), abbaye cistercienne</b>	
Claude ANDRAULT-SCHMITT.....	51
<b>Belleperche (commune de Cordes-Tolosannes), abbaye cistercienne</b>	
Jean-Michel GARRIC.....	65
<b>Bioule, château. Architecture</b>	
Diane JOY et Gilles SÉRAPHIN.....	73
<b>Bioule, château. Peintures murales</b>	
Virginie CZERNIAK.....	87
<b>Bouillac, abbaye cistercienne de Grandselve</b>	
Daniel CAZES et Nicolas PORTET.....	95
<b>Bouillac, trésor de l'abbaye cistercienne de Grandselve</b>	
Marie-Anne SIRE.....	111
<b>Brassac, château</b>	
Christian CORVISIER.....	117
<b>Bruniquel, château (XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle)</b>	
Élodie CASSAN.....	131
<b>Bruniquel, château (XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)</b>	
Colin DEBUICHE et Sarah MUNOZ.....	147
<b>Castelsarrasin, église Saint-Sauveur. Architecture</b>	
Michèle PRADALIER-SCHLUMBERGER.....	153
<b>Castelsarrasin, église Saint-Sauveur. Le décor peint</b>	
Anne BOSSOUTROT.....	163
<b>Caussade, maison dite « la Taverne ». Architecture</b>	
Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, avec la collaboration d'Anaïs CHARRIER et de Gilles SÉRAPHIN.....	173

	PAGES
<b>Caussade, Tour d'Arles et maison dite « la Taverne ». Peintures murales</b>	
Virginie CZERNIAK.....	185
<b>Caylus, église Saint-Jean-Baptiste</b>	
Adeline BÉA.....	191
<b>Caylus aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Urbanisme et architecture civile d'un castelnau quercynois</b>	
Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP.....	199
<b>Francois (commune de La Française), prieuré grandmontain</b>	
Lionel MOTTIN et Emmanuel MOUREAU.....	215
<b>Gramont, château</b>	
Bruno TOLLON.....	227
<b>Lachapelle, église Saint-Pierre</b>	
Francis AYREM et Emmanuel MOUREAU.....	235
<b>Larrazet, château</b>	
Jean-Louis REBIÈRE.....	241
<b>Lauzerte, un castelnau des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles</b>	
Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP.....	253
<b>Moissac, abbaye Saint-Pierre. Histoire</b>	
Chantal FRAÏSSE.....	269
<b>Moissac, église Saint-Pierre. Massif occidental et nef romane</b>	
Gilles SÉRAPHIN.....	271
<b>Moissac, église Saint-Pierre. Sculptures du porche</b>	
Henri PRADALIER.....	291
<b>Moissac, église Saint-Pierre. Clôture de chœur et retable</b>	
Colin DEBUICHE.....	299
<b>Moissac, abbaye Saint-Pierre. Cloître</b>	
Quitterie CAZES et Heike HANSEN.....	305
<b>Moissac, église Saint-Martin</b>	
Bastien LEFEBVRE.....	319
<b>Moissac, église Saint-Martin. Peintures murales</b>	
Virginie CZERNIAK.....	323
<b>Moissac, chapelle du collège des Doctrinaires</b>	
Adriana SÉNARD.....	329
<b>Montauban, palais épiscopal (musée Ingres). Architecture</b>	
Jean-Louis REBIÈRE.....	335

	PAGES
<b>Montauban, palais épiscopal (musée Ingres). Vestiges médiévaux</b>	
Mélanie CHAILLOU.....	355
<b>Montauban, Pont Vieux</b>	
Jean-Louis REBIÈRE.....	359
<b>Montauban, ancienne chapelle des Clarisses</b>	
Jean-Michel GARRIC.....	375
<b>Montauban, Grande place</b>	
Sophie FRADIER.....	381
<b>Montpezat-de-Quercy, collégiale Saint-Martin</b>	
Emmanuel MOUREAU.....	389
<b>Montpezat-de-Quercy, maisons canoniales</b>	
Lionel MOTTIN, Emmanuel MOUREAU et Isabelle VIDALLAC.....	399
<b>Montpezat de Quercy, église Notre-Dame de Saux. Peintures murales</b>	
Virginie CZERNIAK.....	407
<b>Montpezat-de-Quercy, manoir de La Borde des Prés</b>	
Emmanuel MOUREAU.....	413
<b>Nègrepelisse, église Saint-Pierre-ès-liens</b>	
Jean NAYROLLES.....	419
<b>Nègrepelisse, temple</b>	
Jean-Louis REBIÈRE.....	427
<b>Piquecos, château</b>	
Thierry CRÉPIN-LEBLOND.....	439
<b>Saint-Antonin-Noble-Val, maisons des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Nouveaux documents et études de cas</b>	
Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, Martin MALLARD-LECALLET, Marie BACHÈRE, Armelle BREPSON et Caroline GUILLEMAUT.....	447
<b>Terride, château médiéval</b>	
Anaïs CHARRIER et Gilles SÉRAPHIN.....	473
<b>Varen, église Saint-Pierre</b>	
Michèle PRADALIER-SCHLUMBERGER.....	483
<b>Verdun-sur-Garonne, église Saint-Michel</b>	
Louis PEYRUSSE.....	491
<b>Table des auteurs.....</b>	497
<b>Table des sites.....</b>	499

## LARRAZET, CHÂTEAU

par Jean-Louis REBIÈRE \*

Le village de Larrazet comporte deux monuments majeurs, tous deux témoins des fastes de l'abbaye de Belleperche dont l'abbé était suzerain. Un grand retable de gypserie du XVII<sup>e</sup> siècle, conservé dans l'église, constitue l'un d'eux, dernier témoin conservé des grands ensembles élevés dans les abbayes de Grandselve et de Belleperche ainsi qu'à l'église des Carmes de Toulouse. Le second, le château des moines, grande demeure s'élevant à l'angle sud-ouest de l'ancien bourg, abrite un imposant escalier monumental. Le château de Larrazet, aujourd'hui propriété d'allure bourgeoise, est constitué de bâtiments d'époques différentes, réorganisés et regroupés au cours du XIX<sup>e</sup> siècle sous une unique toiture. L'ampleur des élévations en pierre de taille rappelle l'ancienne tour médiévale de Larrazet, édifiée sur le promontoire rocheux au-dessus de la Gimone, au niveau du passage de la route reliant Montauban à Beaumont-de-Lomagne.

### JALONS HISTORIQUES RELATIFS AU CHÂTEAU

#### *La tour de Larrazet*

La tour, une maison forte dont les fondements remontent à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, était par la suite entrée dans les possessions de l'abbaye cistercienne de Belleperche, sise au bord de la Garonne, à quelques lieues du village. Elle fut malmenée au cours de la guerre de Cent Ans par les fluctuations politiques, les passages des gens d'armes et des bandes de pillards. Au sortir de cet interminable conflit, le château des moines était tout aussi désolé que le temporel et les biens de l'abbaye dont il relevait. Quelques vestiges de cette construction sont encore visibles dans les sous-sols reconstruits au XVI<sup>e</sup> siècle.

En 1438, Charles VII obtenait de Rome la mainmise sur les nominations aux grands bénéfices ecclésiastiques. Dès lors, les rois de France étaient libres de distribuer évêchés et abbayes comme autant de récompenses pour services rendus et faveurs insignes sans bourse délier. L'instauration du

régime de la commende ne se fit pas sans heurts. À l'abbaye de Belleperche comme ailleurs, les contestations furent grandes et houleuses. En 1485, la crosse abbatiale de Belleperche échut par le biais de la commende à Jean III de Cardaillac, issu de la puissante famille lotoise qui, depuis près de deux siècles, essaimait dans le midi de la France. Durant son long abbatiat (1485-1543), Jean de Cardaillac, troisième abbé commendataire de Belleperche, releva le temporel et les bâtiments monastiques mis à mal par le conflit franco-anglais. Ce soin l'honorait car les prélats commendataires étaient plus soucieux de leurs intérêts que du niveau de spiritualité et d'habitabilité des abbayes dont ils avaient la charge. Jean de Cardaillac sut sans doute habilement gérer l'ambiguïté de sa position sans oublier ses intérêts personnels. Ses moines, apparemment satisfaits de son abbatiat, l'honorèrent à son trépas d'une sépulture remarquable à proximité du maître-autel, auprès du plus grand abbé de Belleperche, Guilhem Jauffre. L'abbé Jean de Cardaillac semble avoir tenu sa seigneurie de Larrazet en affection sincère. Non seulement il y reconstruisit la tour, mais il entreprit également la rénovation de l'église du bourg et édifia le clocher <sup>1</sup> qu'il dota d'une flèche de pierre aujourd'hui disparue.

Les fortunes de l'histoire ont permis de conserver jusqu'à nous le bail à besogne passé le 20 mai 1500 <sup>2</sup> par Jean de Cardaillac, abbé du monastère de Belleperche, avec Jean de Massaris, habitant de Milhac <sup>3</sup>, et Antoine de Moissac pour entreprendre la reconstruction de sa « tour » au lieu-dit de Larrazet. Ce document qui nous permet, par la description des travaux, d'entrevoir ce que devint alors cet édifice, est précieux, car un siècle et demi plus tard, une partie des constructions décrites devait être détruite.

Nous ignorons dans quel état se trouvait le château des moines de Larrazet à l'avènement d'Henri IV sur le trône de France. Il est certain qu'au cours des conflits incessants provoqués par la Réforme, la Lomagne et l'abbaye de Belleperche furent au centre d'une lutte acharnée pour le contrôle des routes et des passages sur la Garonne.



Cl. J.-L. Rebière.

Fig.1 - Larrazet, château, vue depuis le vallon. À droite, la cage d'escalier dissimulée par la végétation ; à gauche, la façade remaniée en 1691, après la destruction en 1658 du logis avançant vers la rivière.

La Lomagne s'était rangée du côté de la nouvelle religion, et le parti catholique, depuis Moissac et Castelsarrasin, cherchait à interdire à tout prix la jonction entre Montauban et Lectoure. En 1572, l'abbaye, qui commandait un gué sur la Garonne, fut prise, puis incendiée.

Les religieux qui avaient pu fuir à temps se rassemblèrent à la tour de Larrazet, qu'ils occupèrent jusqu'à leur retour à l'abbaye de Belleperche. Les ressources dont disposait à cette époque le monastère étaient réduites à peu de choses, et l'abbé commendataire ne songea pas à relever sur ses propres deniers l'abbaye malmenée. Le château des moines ne fut pas au centre des préoccupations des abbés et des religieux lorsque la restauration des bâtiments claustraux devint nécessaire. La reprise des conflits sous Louis XIII, le siège de Montauban, puis la reddition de la ville en 1629 retardèrent d'autant la rénovation de l'abbaye de Belleperche et interrompirent l'entretien du château de Larrazet. Ce dernier dut en pâtir, à tel point qu'en 1658 l'abbé commendataire, Pierre Bertier, décida de faire abattre les parties menaçant ruine. Il est vrai qu'en tant qu'évêque de

Montauban, il était très occupé à raffermir son autorité sur la ville et à édifier le palais épiscopal, futur musée Ingres, à proximité de l'église Saint-Jacques, alors cathédrale provisoire.

Nous avons gardé la mémoire des démolitions projetées à Larrazet par un bail à besogne du 6 juin 1658 qui nous est parvenu <sup>4</sup>. Il y est précisé que le maître-maçon Jean Andrieu dit Cavedone, de Castelsarrasin, devait conserver pour réemploi les cheminées, les croisées et les pierres taillées, et que les arrachements des murailles détruites devaient être arasés au nu du parement de l'élévation préservée. Cette opération est visible sur la façade est de l'actuelle demeure où l'on remarque la couture des parements à l'angle gauche de l'élévation, et surtout le mur boutant prudemment aménagé dans la muraille détruite par le maître-maçon pour contenir l'éventuel déversement de l'angle sud du logis rénové (fig. 1).

Trente-trois ans plus tard, une intervention plus drastique est connue par un bail à besogne en date du 12 juin 1691 <sup>5</sup> qui spécifie que le maçon Jean Rebelle, de

Castelsarrasin, devait démolir la couverture de l'escalier et celle des pavillons, en conservant les bois de charpente réutilisables. Il lui fallait également monter des murailles à la hauteur de celle conservée et faire un toit en tuiles canal. Les murailles qui menaçaient ruine du côté de Beaumont seraient reprises et, côté rivière, deux anciennes croisées seraient démolies pour être refaites à neuf en pierre de taille.

Ce document présente des obscurités, en particulier au sujet des pavillons mentionnés. Toutefois, il apparaît que pour établir la nouvelle toiture, le maçon dut rehausser les murs périphériques du troisième niveau du château jusqu'à la hauteur de celui qui avait été maintenu. Il s'agit peut-être de l'élévation du mur visible aujourd'hui qui supporte la cheminée de la salle. Les mâchicoulis qui existaient ont vraisemblablement été supprimés alors et les nouvelles élévations du troisième niveau réglées sur le parement des façades inférieures. Les travaux indiqués dans le bail à besogne ont bien été réalisés puisque les ébrasements des « baies du dessus » sont visibles aujourd'hui bien qu'elles aient été arasées dans le comble actuel. Les entrants de la nouvelle charpente couvrant désormais le château constituaient le plafond de l'appartement rénové du troisième niveau. Un témoin de cette rénovation subsiste dans le comble actuel de la salle. Il s'agit du piédroit gauche

d'une cheminée en briques au profil en cavet, caractéristique de l'époque de Louis XIV. Dans la chambre de ce même appartement, la cheminée médiévale avait été conservée parce qu'elle était adossée au pignon de la toiture, pignon maintenu et intégré dans le rehaussement des murs de cette sorte d'étage attique.

L'observation de la façade ouest du château confirme que la réfection des croisées médiévales a bien été réalisée sur les travées des salles au premier et au deuxième niveau. On y voit en effet les linteaux clavés et les piédroits en chaîne bâtis dans les ouvertures des croisées déposées, réduites à cet effet. Celles de la travée gauche, jouxtant l'angle conforté du château, ont un aspect et une disposition semblables. Elles ont servi de modèle aux baies modifiées. À l'évidence, le maître d'ouvrage souhaitait ainsi régulariser la façade sur la Gimone en unifiant toutes ses ouvertures. Il fit de même sur la façade sud, du côté de Beaumont, en recomposant au mieux l'élévation désormais axée sur l'arche des garde-robes (fig. 2)<sup>6</sup>. Le dessin des toitures portées par l'étage rénové du troisième niveau fut certainement conçu pour rendre une apparence de cohérence à l'ensemble de la construction, amputée du logis sur la Gimone démolie, nous l'avons dit, en 1658, et découronnée de tous ses ornements de toiture Renaissance (mâchicoulis, lucarnes, cheminées).



Cl. J.-L. Rebière.

Fig. 2 - Larrazet, château, vue du côté de la route de Beaumont de Lomagne. L'extrémité gauche et la toiture datent du XIX<sup>e</sup> siècle.



Cl. site internet lacorreze.com/chateaux.

Fig. 3 - Château des Bories. À droite, l'escalier du château. Noter dans l'encoignure la vis de la chambre haute.

Sous cet aspect de maison noble, toujours renforcé par la masse individualisée de la tour d'escalier (dont la toiture fut également remaniée à cette époque), le château de Larrazet faisait encore bonne figure. N'oublions pas la reconstruction à neuf, au cours du XVII<sup>e</sup> siècle également, du bâtiment du commun, composé de deux niveaux et surmonté d'un *soleilbo*. Cet élégant corps de logis, en retour d'équerre sur les rues du village, est de belle qualité architecturale. Le site, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, était beaucoup moins morcelé qu'aujourd'hui, offrant ainsi une vue générale dégagée. À la blancheur du château remanié répondait celle du commun, à l'angle opposé de la parcelle, et de l'église qui s'élevait de l'autre côté de la rue principale du village.

#### *Le XVIII<sup>e</sup> siècle puis les transformations du XIX<sup>e</sup> siècle*

Sous cette forme rénoverée, le château traversa sans encombre le XVIII<sup>e</sup> siècle, tandis que la conjoncture économique, favorable, permettait aux moines de Belleperche d'entreprendre enfin la reconstruction de leur abbaye sur une grande échelle. En mai 1791, la suppression des ordres réguliers, puis la mise en adjudication des biens



Cl. G. Estève.

Fig. 4 - Chémazé, château de Saint-Ouen, vue depuis le nord-ouest (Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine).

de l'abbaye de Belleperche provoquèrent le démembrement du domaine de Larrazet, scindé en plusieurs parcelles. Le château subit quelques outrages, en raison de son statut seigneurial. Si la flèche du clocher de l'église fut alors civiquement décapitée, il n'est pas assuré que la destruction des combles du XVII<sup>e</sup> siècle et des voûtes hautes de l'escalier soit imputable aux révolutionnaires. En revanche, le bûchement de certains écus et la suppression de clefs armoriées ont certainement eu lieu à cette époque.

Au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, trois constructions neuves furent adossées au bâtiment d'origine. Elles sont reconnaissables à leurs baies dotées de chambranles en briques et à leur parement enduit. Les logis neufs et anciens furent regroupés sous une seule et même toiture, transformant la résidence du XVII<sup>e</sup> siècle en une grande bâtisse peu lisible dans l'indivision de la propriété. Les structures du troisième niveau furent arasées, ce qui rendit cet étage inhabitable. La partie haute de l'escalier, dont les voûtes étaient gênantes pour la nouvelle toiture, fut peut-être détruite à cette même période. C'est sous cet aspect que nous est parvenu le château des moines.

#### ANALYSE ARCHITECTURALE

L'évolution du château de Larrazet ayant ainsi été retracée à grands traits, revenons sur nos pas pour évoquer la forme architecturale de l'édifice du XVI<sup>e</sup> siècle et tenter de le situer dans la séquence historique à laquelle il appartient.

À la lumière des indications données par le bail à besogne de 1500, confrontées avec les observations effectuées sur place, il est possible d'esquisser la forme générale de ce bel ouvrage. En repartant des bases anciennes encore visibles dans les sous-sols, Jean de Cardaillac, conscient de sa naissance et de ses prérogatives, désirait que cette nouvelle résidence, édifiée pour son propre usage, fût à la fois fastueuse et significative, afin de représenter dans la pierre son exacte position de seigneur et d'abbé. Il s'agissait ici d'une villégiature. Pourtant, il y était fait usage de l'appareil militaire, autant réel que symbolique, pour manifester le statut de la « tour de Larrazet ».

#### *La composition du château au XVI<sup>e</sup> siècle*

Le bail à besogne de 1500 nous apprend que la maison à reconstruire comportait trois étages au-dessus des caves. Cette demeure, construite sur le flanc du promontoire rocheux, à l'angle sud-ouest du bourg fortifié, rachetait par la reprise de sous-sols préexistants le dénivelé entre le vallon de la Gimone et l'assiette du bourg sur lequel prit place l'édifice. Il y était bien spécifié que des mâchicoulis seraient réalisés autour de la maison, de même que sur le bâtiment de l'escalier. Quatre tourelles devaient également être montées « au fort de la maison », à la hauteur des mâchicoulis.

Le crénelage projeté devait être effectivement opérationnel sur toutes les parties surplombant les fossés extérieurs. Mais il avait également une fonction symbolique, tout comme l'aspect militaire volontairement donné à l'œuvre de l'escalier. La tour abritant celui-ci se présentait de prime abord comme la tour maîtresse du manoir abbatial. Imposante par son volume et la hauteur de son comble en pavillon, elle s'élevait au-dessus des toitures des combles habitables. L'aspect général du bâtiment de l'escalier mettait l'architecture en correspondance formelle avec le statut juridique et féodal de la *turris*.

Il est possible d'évoquer l'aspect de l'escalier et de la résidence grâce à des exemples contemporains conservés. En tout premier lieu, il faut mentionner le château des Bories, en Périgord, qui possède un escalier semblable à celui du château de Larrazet. La tour d'escalier des Bories, qui par chance nous est parvenue entière, permet un rapprochement saisissant lorsqu'on l'observe à la lumière du descriptif des travaux de 1500. Le programme en est identique. Cet escalier en tour carrée dessert trois niveaux d'appartements au-dessus d'un haut sous-sol voûté. C'est également une vis en encoignure qui conduit à une chambre haute. Mais la comparaison s'arrête là en raison du développement donné aux logis des Bories, qui excèdent en importance le programme de Larrazet. Les appartements des Bories sont plus développés, surtout les deux grosses tours rondes qui flanquent les angles des logis opposés à la tour de l'escalier, ce qui l'apparente à un véritable château fort (fig. 3).

L'exemple du château de Saint-Ouen de Chémazé, en Mayenne, nous permet d'illustrer le programme des distributions intérieures de Larrazet. Proportionnellement, la maison des champs de l'abbé de Belleperche entre en parfaite résonance avec la construction de Chémazé. Les similitudes ne s'arrêtent pas là, puisque le propriétaire de Saint-Ouen, Guy Le Clerc (1493-1523), était abbé du monastère de la Roë et fit construire son château en 1505. Celui-ci est donc l'exact contemporain du château de Larrazet (fig. 4). Cependant, la richesse ornementale diffère de façon importante entre les deux demeures. À Chémazé, l'influence du Val-de-Loire a favorisé une richesse de sculpture exceptionnelle que permettait l'emploi du tuffeau, pierre tendre par excellence, et le déploiement d'une ornementation italianisante en raison de la diffusion rapide dans cette région des modèles ultra-montains. Nous verrons que Larrazet est stylistiquement moins avancé, étant encore imprégné de style gothique. La fonction du manoir de Mayenne différait aussi de celle de Larrazet, car Saint-Ouen était véritablement une résidence. Cette *demeure aux champs* ne nécessitait pas l'appareil militaire exigé par la place de Larrazet. Ainsi la tour de cette dernière combine la forme architecturale des Bories et celle de Chémazé pour se donner l'apparence requise par son statut.

Le château des moines de Varen (fig. 5), situé au nord du département de Tarn-et-Garonne, couronné de mâchicoulis



Cl. J.-L. Rebière.

Fig. 5 - Varen, château, vue de la façade sud.

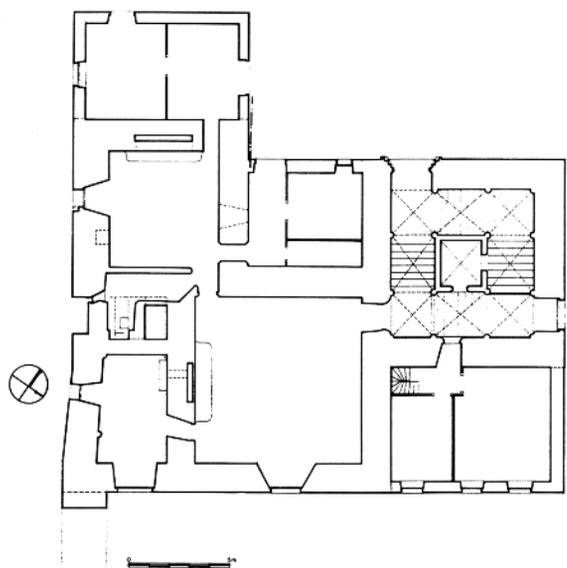


Fig. 6 - Larrazet, château, plan (dessin R. Martin, 1998).

et de tourelles, peut en revanche constituer un équivalent assez valable pour appréhender l'allure de fort de la maison de Larrazet.

#### *La distribution du château*

Le château était primitivement composé de trois corps de bâtiments, nettement individualisés, comportant chacun une pièce aux trois étages. Les salles basses surmontaient les caves rebâties au flanc du promontoire, ce qui avait imposé l'établissement d'un rez-de-chaussée surélevé. Chaque appartement était composé de façon identique d'une grande salle ouvrant en suite sur la chambre et sur la garde-robe par derrière où étaient aménagées les latrines. C'est au premier niveau, au sud-ouest de la salle, que l'on peut observer cette disposition. Le vestige du corps de logis « regardant sur la rivière » abrite une voûte d'ogives qui pouvait correspondre à une chapelle (fig. 6).

L'escalier monumental apparaissait extérieurement comme une importante tour défensive, suivant le même



Cl. J.-L. Rebière.

Fig. 7 - Larrazet, château, volée d'escalier.



Cl. J.-L. Rebière.

Fig. 8 - Larrazet, château, vue de l'escalier au niveau de la dernière volée. La porte sur l'embranchement ouvrait sur la vis qui donnait accès à la chambre haute.

parti qu'au château des Bories. Il avait été aménagé dans une tour carrée qui ne contient que cet ouvrage (fig. 6). Il dessert la maison « autant qu'elle monte », c'est-à-dire de fond en comble (fig. 10). Ce que ne précise pas le marché de 1500, c'est que l'escalier était surmonté d'une chambre haute abritée dans le comble en pavillon qui couvrait cette véritable tour au niveau des mâchicoulis. Le texte se limite

à évoquer, de façon précise, la présence d'un crénelage sur la tour d'escalier. L'accès à cette chambre haute est encore visible dans le comble actuel au niveau de la dernière volée, ruinée, de l'escalier (fig. 8). Une porte ouvre aujourd'hui sur les vestiges d'une vis qui avait été bâtie en demi-hors-œuvre sur un culot et qui fut détruite lorsque fut adossé un nouveau logis à l'est, contre sa façade sur cour. Cette vis indépendante en encorbellement, conduisant à la chambre haute, était une disposition commune à cette époque à tous les escaliers. On la rencontrait d'un bout à l'autre du royaume. Le château d'Assier en comportait deux, aujourd'hui disparues, tandis que le château de Montal a conservé cet accès à une chambre qui nous est parvenue intacte. Les chambres hautes ou retraits permettaient au maître des lieux de s'isoler et de jouir des vues qu'offraient ces belvédères. Elles étaient fréquemment pourvues de cheminées. Toutefois le marché de 1500 ne s'est pas attardé sur les dispositions particulières de cet escalier, qu'il qualifie sommairement de vis. Or c'était un escalier tournant à quatre noyaux qui était projeté, sur le type de ceux (disparus) du Val-de-Loire, aux châteaux de Blois (fig. 9) et de Loches ou au palais épiscopal d'Angers (l'exemple le plus ancien conservé en France aujourd'hui serait celui du palais Rihour de Lille, bâti sous Philippe le Bon). Cette formule rencontra un certain succès dans le midi. À Larrazet, le jour entre les noyaux est occupé par une sallette à chaque niveau. Voûtées d'ogives, ces sallettes sont accessibles depuis la seconde volée de chaque révolution.

L'accès principal au château s'effectue depuis la cour, par le portail d'honneur. Celui-ci ouvre directement sur le grand escalier. Le visiteur ne gravit qu'une seule volée pour atteindre l'étage noble, qui est le rez-de-chaussée surélevé. Chaque révolution de l'escalier comporte trois repos ainsi qu'un palier, établis à chacun des angles de la cage. Des voûtes d'ogives (rampantes au-dessus des volées, aplaties sur les repos et paliers) portent les emmarchements de « sept pans dans l'œuvre » et les dalles palières (fig. 10).

### *Le décor architectural*

L'escalier a été doté d'éléments de confort et de décoration qui ponctuent repos et paliers. Ainsi des banquettes ont été disposées dans chacun de ces espaces, savamment aménagées dans un renforcement du mur. Une niche y a été creusée au centre, au-dessus de chaque banquette. Entourées d'un cadre d'architecture élégamment ouvragé, ces niches servaient à placer un luminaire, une lampe à huile certainement (fig. 11). Dans leurs linteaux avaient été disposés des avaloirs destinés à absorber les fumées, pour limiter le noircissement de la pierre et améliorer le tirage.

Les voûtes du grand escalier sont à croisées d'ogives simples sur toute la hauteur, à l'exception, remarquable, des trois travées conduisant du portail d'entrée au palier du

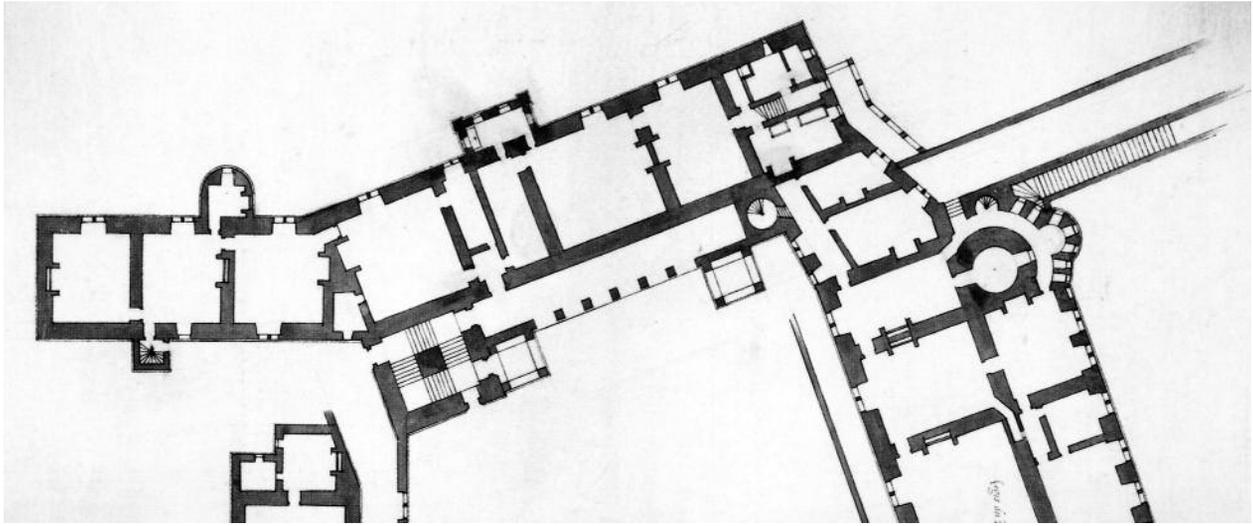
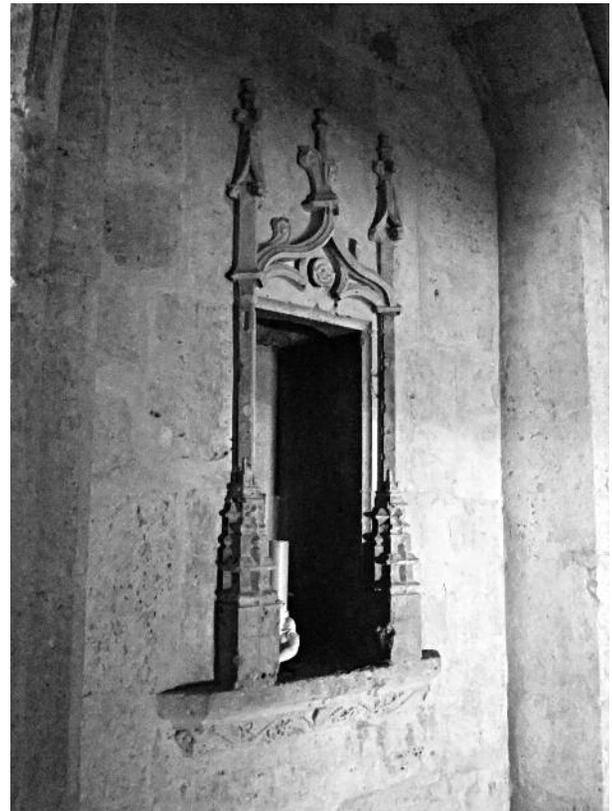
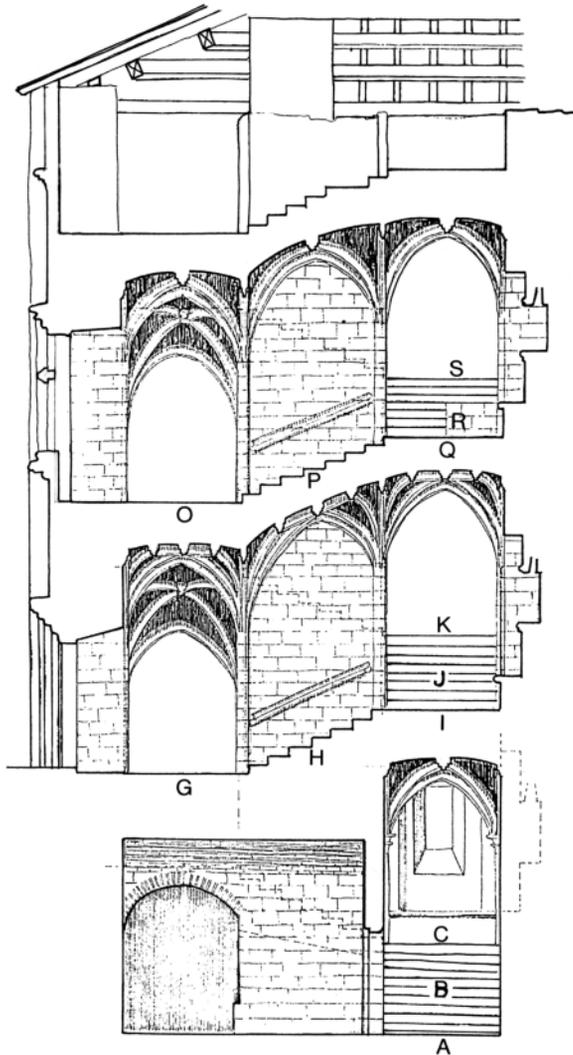


Fig. 9 - Jacques Androuet du Cerceau, plan du premier étage du château de Blois (Londres, The British Museum).



Cl. J.-L. Rebière.

Fig. 11 - Larrazet, château, détail de la niche du premier palier.

Fig. 10 - Larrazet, château, coupe est-ouest sur l'escalier (fonds M. Soulet, dessin J.-L. Rebière, 2002).

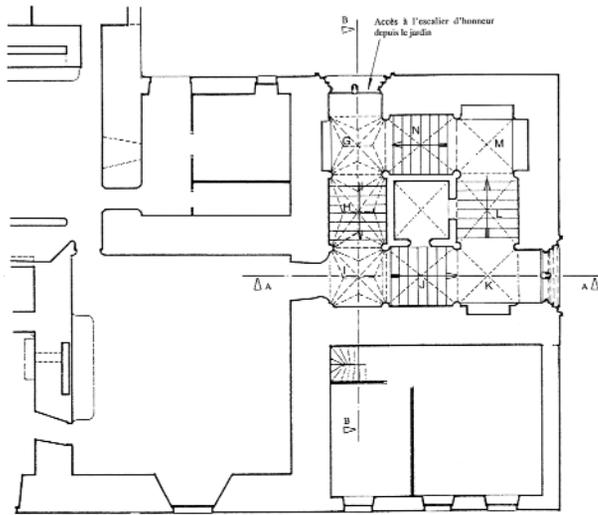


Fig. 12 - Larrazet, château, plan de l'escalier (fonds M. Soulet, dessin J.-L. Rebière, 2002).

premier niveau. La nervuration de ces trois voûtes est enrichie de liernes et de tiercerons, portant ainsi à quinze le nombre des clefs qui devaient arborer les armes du propriétaire et de ses alliances, celles de l'abbaye, celles de l'ordre (fig. 12). Cette ostentation marquait bien l'importance du premier niveau, occupé par l'appartement de l'abbé. Aujourd'hui, les clefs de voûtes disposées sur l'ensemble des étages (paliers et volées) ne sont plus marquées que par la présence de goujons métalliques formant mortaises, dans lesquelles venaient se ficher les tenons des ornements en pierre qui étaient rapportés sur les clefs. Ce décor, qui devait être principalement héraldique, a pu souffrir durant les guerres de Religion. Peut-être a-t-il achevé de disparaître à la Révolution. Les clefs de la montée de la cave, sculptées dans la masse, n'ont pas subi le sort des décors suspendus. On note cependant une exception. L'écu de la niche disposée en contrebas du portail d'honneur a été hâtivement bûché mais il est resté lisible. Il porte les armes des Cardaillac. Un examen minutieux permet d'y distinguer une crosse sur laquelle s'enroule, curieusement, la queue du lion héraldique, ainsi que la forme d'une mitre au-dessus de ses pattes antérieures (fig. 13). Cette observation permet de dater cette partie de la construction après 1507. À cette date précise, en effet, Jean de Cardaillac obtint du pape Jules II la permission de porter en tous lieux la crosse, la mitre et l'anneau. Cette faveur en fit le premier abbé mitré de Belleperche. Il se plut donc à apposer aussitôt ces marques honorifiques sur ses armes personnelles, nous informant ainsi, indirectement, de la date de l'escalier.

Les portes et le portail mentionnés dans le marché de 1500 ont tous été conservés. Il est vrai qu'ils ne comportaient pas d'ornement héraldique dans leur décor. Les portes palières nous sont parvenues dans un état de

fraîcheur remarquable, étant abritées des intempéries. Le portail extérieur a davantage souffert. La molasse mise en œuvre a été altérée sous l'effet des chocs climatiques et des intempéries. Sa modénature est aujourd'hui fortement érodée sur les parties exposées à l'eau, tandis que les décors abrités dans les renforcements des piédroits et des voussures sont mieux préservés. Le linteau du portail comporte un trait de virtuosité de tailleur de pierre sous la forme d'une torsade moulurée qui s'estompe sur des piédroits écotés et fleuris d'aubépines. On retrouve ce même type de torsade au portail contemporain de l'église voisine de Castelsarrasin et à celui de l'hôtel de Bar à Montauban. Le motif le plus prestigieux se situait juste au-dessus du portail, encastré dans le renforcement aujourd'hui vide de tout décor (fig. 18). L'ornement en fort relief qui avait été réalisé sur une ou plusieurs dalles dressées (aujourd'hui disparues) figurait probablement les armes pleines de l'abbé<sup>7</sup>. On remarque un autre renforcement dans l'accolade surmontant la croisée située au-dessus, qui avait dû recevoir également un ornement en incrustation. Le décor devait se poursuivre à la croisée supérieure (aujourd'hui arasée au niveau de l'appui) et peut-être jusqu'à la lucarne des mâchicoulis. La travée du portail était la partie la plus ornée de tout l'édifice (fig. 14 et 18).

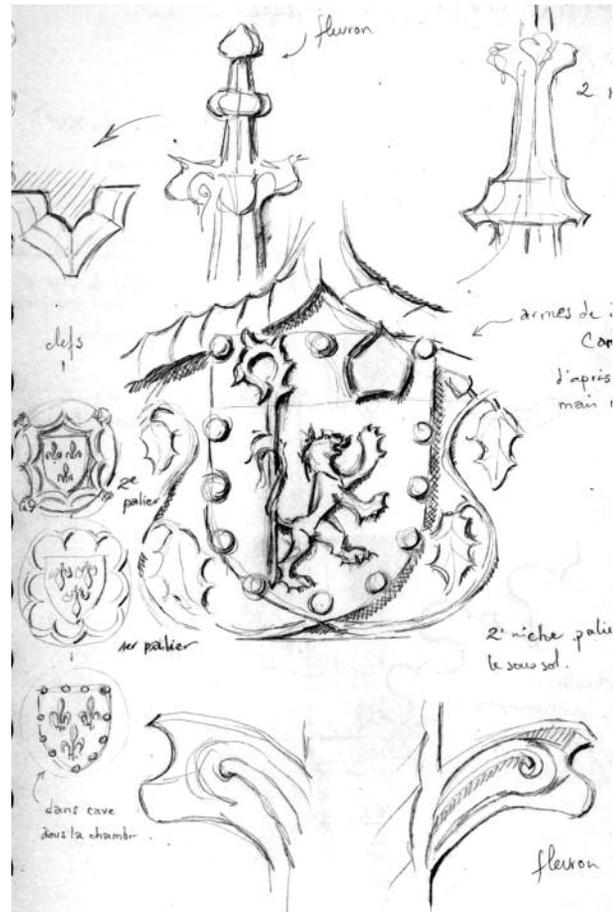
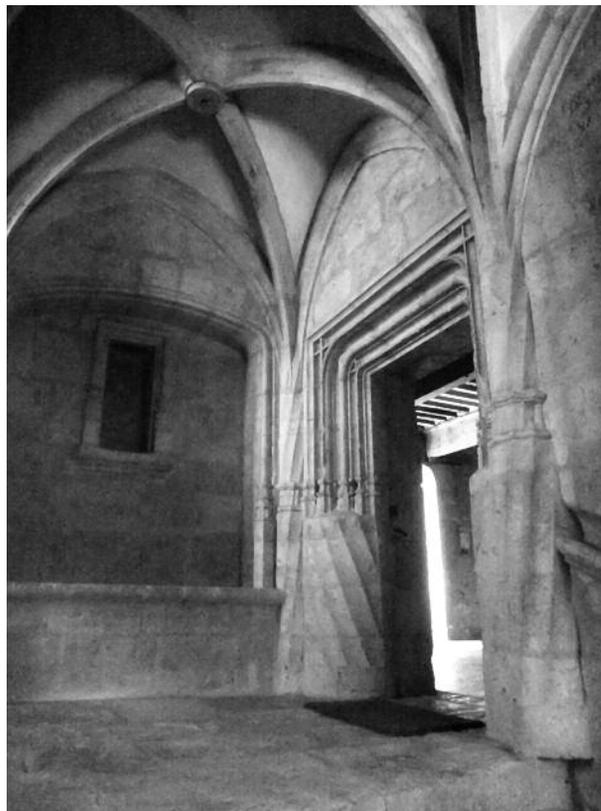


Fig. 13 - L'écu bûché de Jean de Cardaillac (dessin J.-L. Rebière).



Fig. 14 - Larrazet, château, élévation sur cour comportant la grande travée d'entrée à l'escalier (dessin J.-L. Rebière, 2002).



Cl. J.-L. Rebière.

Fig. 15 - Larrazet, château, vue du palier du deuxième étage.

L'examen des portes d'accès aux trois appartements montre qu'un même soin y avait été apporté. Les mêmes types de modénatures avaient été diversement répartis sur les piédroits, depuis les encadrements des portes jusqu'aux niches des lampes. Sur la première porte, le tailleur de pierre s'est plu au jeu des interpénétrations des bases buticulaires des colonnettes. Sur la porte du second appartement, il a imprimé au niveau du soubassement un mouvement

d'ondes torsées sur le socle des piédroits (fig. 15). Il a répercuté cette rotation sur les colonnes engagées portant les nervures de la voûte palière. Au niveau de l'accès au troisième appartement sous comble, le décor est plus simple, sans effet de virtuosité. La taille y demeure cependant maîtrisée, puisque les moulurations des bases sont répétées sur les colonnes engagées qui portaient les voûtes (aujourd'hui détruites) et sur la base de la banquette palière ruinée. La personnalité d'un appareilleur de talent apparaît ici. Il s'agit sans aucun doute de l'un des meilleurs compagnons de l'équipe œuvrant pour ce Jean de Massaris dont le nom nous est rapporté par le marché de 1500, à qui avaient été confiés alors tous les ouvrages de pierre de taille.

Dans les appartements, le décor des cheminées médiévales, partiellement bûché, relève du même atelier. On observe en effet des moulurations savantes sur le ressaut des corniches ceinturant les hottes. Trois pièces possèdent encore leurs cheminées du XVI<sup>e</sup> siècle, les salles du premier et du second niveau ainsi que la chambre du premier niveau (fig. 16). Celle de la chambre du deuxième niveau est aujourd'hui détruite. Il n'en reste que l'empreinte de ses profils élaborés. La garde-robe du second niveau semble être la seule à conserver une niche à lampe, dont le décor est en tous points semblable à celui des niches des paliers de l'escalier. La chambre du troisième étage, enfin, conserve quelques vestiges des piédroits de sa cheminée.

Des croisées établies au XVI<sup>e</sup> siècle, nous sont parvenues huit fenêtres dont cinq demi-croisées, sur un total estimé à dix-huit ouvertures, sans compter les lucarnes qui devaient dépasser le nombre de six. À l'observation des baies, des différences de traitement apparaissent suivant les niveaux et la localisation de ces ouvertures (fig. 14 et 17). La travée du portail d'honneur comporte les baies les plus richement ouvragées (fig. 18). Sur la façade nord de l'escalier et à la demi-croisée sud de la salle voûtée du premier niveau, ont été disposés des larmiers formant cadres au-dessus des



Cl. J.-L. Rebière.

Fig. 16 - Larrazet, château, la salle du deuxième étage. Le plafond à poutres et solives semble être postérieur au XVI<sup>e</sup> siècle.



Fig. 17 - Larrazet, château, élévation de la face nord de l'escalier dans son état actuel (dessin J.-L. Rebière, 2002).

linteaux et en retour des piédroits. La demi-croisée de la salle du deuxième étage donnant sur cour conserve des bases de piédroits semblables à celles des baies de l'escalier. Il est fort probable que les lucarnes aient été également ornementées, en particulier les gâbles surmontant les croisées. Cependant, l'emploi de la pierre locale ne permettait pas d'obtenir les mêmes effets de dentelle que ceux du Val-de-Loire. De plus, la stylistique décorative demeure à Larrazet fortement médiévale, comme au château de Cieurac en Quercy, également propriété de la famille de Cardaillac, ou au château de Nérac en Albret. Les effets de la Renaissance dans l'ornementation n'y sont pas encore perceptibles en ce tout début du XVI<sup>e</sup> siècle.

Quant aux planchers qui séparent les niveaux des appartements, il n'en subsiste que dans les deux salles du premier et du second niveau, et dans la chambre du second niveau. Seul celui de cette dernière semble être d'origine. Les solives y sont portées par des encorbellements à profil gothique.

### CONCLUSION

Les forts remaniements du château au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, puis à nouveau au milieu du siècle suivant, ont banalisé la silhouette de la demeure, qui a perdu tout crénelage et ses parties hautes par l'unification de ses toitures. Ainsi, les trois corps de logis, autrefois différenciés, ont été réunis dans une masse couverte d'une toiture unique. Cette *discretion* du château a d'une certaine manière servi sa conservation en lui évitant des travaux qui auraient pu, par leur ampleur, altérer des données architecturales précieuses. Le propriétaire actuel a eu à cœur de réaliser, avec l'aide du service des Monuments historiques, une consolidation du bâtiment et d'entreprendre une restauration générale des parties historiques de la tour de Larrazet.

L'escalier semble avoir inspiré localement celui du château de Marsac et, moins directement, celui de Gramont,

l'un et l'autre portés par des voûtes d'ogives. Ces deux résidences seigneuriales sont toutefois légèrement plus tardives et portent déjà en façade les marques indéniables de la Renaissance. En outre, il serait intéressant de connaître les raisons qui ont poussé, au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, Mgr Bertier, évêque de Montauban, à installer à l'entrée de son palais épiscopal (actuel musée Ingres) un escalier à quartier-tournant, à jour central certes, mais voûté d'ogives, montant de fond en comble. L'actuelle toiture de l'aile en couvre la dernière révolution, qui aurait dû, suivant le projet initial, saillir en toiture et porter une chambre haute sous pavillon. Cette forme, encore visible à Montal, fut cependant abandonnée, le parti de construction ayant alors évolué pour une composition plus résolument contemporaine. L'évêque avait-il d'abord à l'esprit l'escalier qu'il gravissait lorsqu'il séjournait, en tant qu'abbé, dans sa tour de Larrazet ? On peut, avec les précautions requises, poser la question.

Le château de Larrazet n'a été classé parmi les Monuments historiques que récemment, en date du 11 octobre 1990. Il n'a jamais, à ce jour, bénéficié de relevés complets qui permettraient pourtant d'éclaircir un grand nombre de problèmes portant sur certaines dispositions curieuses et sur l'évolution architecturale de cette demeure. En raison de cette lacune, il n'occupe pas encore la place qui lui revient de droit dans l'histoire de l'architecture à la Renaissance.



Cl. J.-L. Rebière.

Fig. 18 - Larrazet, château, portail d'honneur.

## BIBLIOGRAPHIE

- J.-P. Babelon, *Châteaux de France au siècle de la Renaissance*, Paris, 1989, p. 772.
- R. Dichamp, « L'escalier du château de Larrazet et ses répliques dans le Sud-Ouest de la France », *Bull. Soc. arch. Tarn-et-Garonne*, t. XCIV, 1968, p. 9-23.
- B. Loncan et A. Noé-Dufour, « Salles et châteaux en Lomagne », *Monuments Historiques*, n° 115, 1981, p. 33-40.
- R. Martin, *Projet de dossier d'étude préalable à la restauration des façades nord et est du château de Larrazet*, Marcilly-sur-Eure, 1998.
- M. Méras, *Châteaux du Tarn-et-Garonne*, Paris, s. d.
- M. Méras, *Dictionnaire des châteaux de France...*, Paris, 1981.
- B. Tollon, « L'escalier tournant à volées droites dans le sud de la France », dans J. Guillaume (éd.), *L'escalier dans l'architecture de la Renaissance* (coll. « De architectura »), Paris, 1995, p. 67-74.

---

\* Architecte en chef des Monuments historiques.

1. Les armes de l'abbé sont figurées assez naïvement sur la balustrade ouest du clocher.
2. Fr. Moulenq, « Construction du château de Larrazet », *Bull. arch. et hist. Soc. arch. Tarn-et-Garonne*, t. IX, 1883, p. 76-78. Le bail à besogne du 20 mai 1500 y est publié intégralement.
3. Il existe un village de Milhac, au nord de Gourdon, qui pourrait correspondre au lieu d'origine de Jean de Massaris. Le château de Cieurac, au sud de Cahors, comporte des ouvrages de taille de pierre torsadée à bases buticulaires présentant des similitudes assez troublantes. Ce château de la famille de Cardaillac est contemporain de Larrazet.

4. Bail à besogne du 6 juin 1658 (Arch. dép. Tarn-et-Garonne, 5E 429, notaire Delfios).
5. Bail à besogne du 12 juin 1691 (Arch. dép. Tarn-et-Garonne, 5E 10018, fol. 280v.-282v. notaire Touzan à Caumont).
6. Cette arche a été créée sur la façade regardant vers Beaumont-de-Lomagne, au-dessus du décrochement de façades pour couvrir celui-ci. Ce décrochement correspond aux anciennes garde-robes des appartements superposés.
7. Le château contemporain de Cieurac dans le Lot, qui appartenait à la parentèle de l'abbé, conserve dans une niche les armes de Cardaillac sur un écu à l'italienne entouré d'un chapeau de triomphe.